

Greffe municipale

Séance du Conseil communal du 7 décembre 2012

La Municipalité informe les électeurs que, dans sa séance du 7 décembre 2012, le Conseil communal a accepté le préavis et les budgets suivants:

- Préavis No 18/2012
Entente intercommunale Crissier – Ecublens – St-Sulpice, Chalet Les Alouettes, Morgins – Assainissement énergétique – Demande de crédit complémentaire.
- Budget de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge – Exercice 2013.
- Budget de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Bussigny-près-Lausanne – Exercice 2013.
- Budget de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy – Exercice 2013.
- Budget de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet "Les Alouettes" à Morgins/VS – Exercice 2013.
- Budget du Service Défense incendie et de secours intercommunal (SDIS) Chamberonne – Exercice 2013.
- Budget communal – Exercice 2013.
Avec 5 amendements

Le préavis et les budgets cités ci-dessus peuvent être consultés au Greffe municipal, bâtiment Mon Repos, chemin de la Colline 5, jusqu'au 10 janvier 2013.

Décisions susceptibles de référendum, en vertu de l'art. 107 de la loi sur l'exercice des droits politiques.

Greffe municipale